

Date de mise à jour :

Poste occupé par :

Mobilité Redéploiement Création

Libellé court RH / code poste RH : 4979

Personne à contacter : Secteur RH

Tél : 01 49 56 55 72 – 01 79 86 14 01

Courriel : dvm-rh@valdemarne.fr

CONTRAT DE PROJET

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Chargé(e) de projet Maîtrise d'Oeuvre du projet ALTIVAL
Cadre d'emplois/catégorie	Ingénieur Catégorie A - (Contrat de projet)
Pôle/Direction/Service	PEPD - Pôle énergie, patrimoine et déplacements DVM – Direction de la Voirie et des Mobilités SMO – Service Maîtrise d'œuvre
Lieu de travail	13-15 rue Gustave Eiffel 94000 CRETEIL
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous la responsabilité hiérarchique du Chef du Service Maîtrise d'œuvre et de son adjoint et fonctionnelle du chef de projet Altival

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La Direction de la Voirie et des Mobilités (DVM) a pour mission le développement et l'aménagement des infrastructures routières et de transport en commun en Val-de-Marne, l'intervention du Conseil départemental vis à vis du fonctionnement et de l'efficacité des transports publics, l'entretien et la gestion de la voirie départementale, le développement des modes actifs alternatifs à la voiture et l'optimisation des déplacements des personnes et des biens, dans un espace public partagé

Le service maîtrise d'œuvre :

Assure la maîtrise d'œuvre et l'expertise technique spécialisée des opérations sur l'espace public départemental depuis les phases de conception jusqu'à la réalisation des travaux et leur remise en gestion.

Le service mobilise pour cela ses compétences et capacités internes en matière de maîtrise d'œuvre publique dans les domaines de la voirie, de l'éclairage public, de la signalisation Lumineuse Tricolore et des ouvrages d'art, en priorité sur les programmes répétitifs de la Direction. Il peut également s'appuyer sur une externalisation de certaines missions ou expertises.

MISSION DU POSTE

- Être le maître d'œuvre général du projet ALTIVAL en phase de conception et de réalisation
- Rédiger les marchés techniques nécessaires au projet Altival
- Produire des avis d'expertise technique

DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Au sein de l'équipe projet Altival, le chargé de Projet Maîtrise d'œuvre sera le pilote des études techniques en phase conception (phase PRO et DCE/ACT) de la tranche SUD du projet et le pilote des maîtres d'œuvre privés pour la phase de réalisation des ouvrages d'art et des infrastructures urbaines comprenant une refonte des routes actuelles et la création de nouveaux espaces de mobilités. Il sera le garant des aspects techniques, administratifs, juridiques et financiers relatifs aux études techniques, supervisera les différents maîtres d'œuvre privés et pilotera la surveillance des interventions sur site (interventions de BE, concessionnaires, entreprises travaux, etc.). Il animera les personnes en charge des études techniques en interne (bureau d'étude interne avec les dessinateurs projeteurs, chargés de projet, contrôleur de travaux) et en externe (bureaux d'études, AMO, maîtres d'œuvre privés). Il gèrera les interfaces entre les partenaires internes et externes en rapport avec le projet. Il produira également des avis d'expertise technique.

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES (combinaison de connaissances et de savoir-faire)

Connaissances	Indispensables à la prise de poste :
	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des métiers des ouvrages d'art, de la route et des équipements associés - Connaissance en maîtrise d'ouvrage publique, du CCAG MOE - Connaissance réglementaire relative aux procédures administratives de conception et mise en œuvre d'un projet de transport en commun en lien avec une AOM - Connaissance en conduite de projet et en pilotage de travaux
	A acquérir au cours de l'activité :
	<ul style="list-style-type: none"> - Approfondir ses connaissances, notamment sur les évolutions techniques, et normatives dans son champ d'intervention - Connaissance en intégration urbaine et environnementale - Connaissance en administration publique
Savoir-faire	Indispensables à la prise de poste :
	<ul style="list-style-type: none"> - Sens des enjeux et priorité - Capacité d'analyse et de synthèse - Capacité d'écoute et d'échange - Capacité en communication interne et externe

	A acquérir au cours de l'activité : - Être en capacité de proposer des améliorations organisationnelles de l'équipe projet
--	--

ENVIRONNEMENT DU POSTE

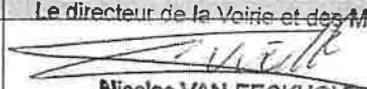
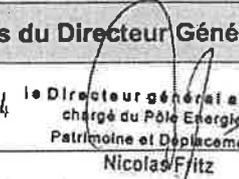
Relations de travail - Internes - Externes	Interne : En collaboration avec les services de la Direction de la Voirie et des Mobilités et des autres directions du Conseil Départemental Externe : Les villes et EPT, l'Etat (DRIEAT, DIRIF, services environnementaux, etc.) les aménageurs de ZAC, SGP, IDFM, les transporteurs (RATP, OPTILE, etc.), SNCF/RF, personnes privées (commerces tels que IKEA, Bricorama, usagers, propriétaires privés, riverains, etc.), es promoteurs publics et privés, Direction Départementales du Territoires, DRE/DIR IF, ile de France mobilités.
Conditions particulières d'exercice	Ce poste pourra nécessiter des adaptations occasionnelles horaires et d'activités en fonction des impératifs du projet (nuit, WE)
Moyens mis à la disposition de l'agent	- Véhicule de service en pool. - Moyens bureautiques usuels. - Equipement de Protection Individuelle

EXIGENCES DU POSTE

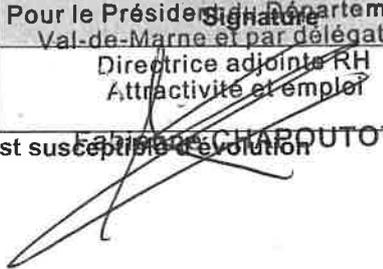
Niveau de formation /diplômes	Pré requis : Diplôme d'ingénieur ou équivalent dans le domaine Voirie /Génie civil
Expérience	Exigée : - Suivi de projets en conception et de travaux d'infrastructures routières complexes - suivi de travaux d'ouvrage d'art en milieu contraint - pilotage de maîtrise d'œuvre privée - Travail en équipe projet - Animation d'une équipe projet en maîtrise d'œuvre Souhaitée : - Suivi de travaux sur le domaine ferroviaire
Certifications, habilitations à jour	PERMIS B Attestation de compétences relative à l'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)- catégorie Concepteur
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

INDÉMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

- CONTRAT DE PROJET - conformément au décret n°2020-172 du 27 février 2020 NBI : NON si oui préciser à quel titre :
Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) pour les cadres d'emplois concernés : INGENIEUR TERRITORIAUX Nom du groupe : Groupe 3 - Autres fonctions Nom du Sous groupe : Autres fonctions

Date et avis du Chef de service	Date et avis du Directeur <small>Le directeur de la Voirie et des Mobilités</small>	Date et avis du Directeur Général Adjoint
	 Nicolas VAN-EECKHOUT	12 JUL. 2024  le Directeur général adjoint chargé du Pôle Energies, Patrimoine et Déplacements Nicolas FITZ

CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature Pour le Président du Département du Val-de-Marne et par délégation, Directrice adjointe RH Attractivité et emploi
Favorable	31/07/2024	 Fabienne CHAROUTOT

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution